166

27

FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

SECURITY: UNCLASSIFIED PRIORITY: AIR POUCH

For Dept. use only.

755.11/3-1150

REC'D MAR 15

EUR INDEX

ACTION: EUR*

INFO: DCR OLI IE scm

TO: Department of State

FROM: BRUSSELS 325 March 11,1950 1 enclosure

REF: Amdesp 323, March 8, 1950

SUBJECT: STATEMENT BY PRIME MINISTER ON POSITION OF UNITED STATES IN ROYAL QUESTION

In response to questions from Senator Pholien, Prime Minister Eyskens recently made the following statement:

"The present Government which since its arrival in power and thereafter, has found no trace of documents relative to the royal question, does not know if the allegation that the Allies or certain ones of them intervened to oppose the King's again taking up his constitutional powers is true.

"On the other hand, the Government is convinced that the English and the Americans consider the royal question as a problem which is essentially Belgian and which should be decided by the Belgians themselves."

The French text, as published in La Nation Belge of March 8, 1950, is enclosed.

Robert McClintock

Robert McClintock
First Secretary of Embassy

Enclosure:

1) Clipping from La Nation Belge of March 8, 1950 on royal question.

755.11/3-1150

DEPARTMENT OF STATE A/CDC/MR

REVIEWED BY J. L. Smith DATE NOV 19 1982

RDS☐or XDS☐EXT. DATE _____

TS AUTH. _____ REASON(S) _____

ENDORSE EXISTING MARKINGS ☐

DECLASSIFIED☐ RELEASABLE☑

RELEASE DENIED☐

PA or FOI EXEMPTIONS _____

FILED APR 17 1950

CBWood:mh 3/9/50
File 361.1

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE

The action office must return this permanent record copy to DC/R files with an endorsement of action taken.

UNCLASSIFIED

Single enclosure to Brussels
Despatch No. 325

La Nation Belge
March 8, 1950

"Du fait de l'ennemi"

M. Pholien, sénateur, lisant le compte rendu analytique de la Chambre s'est arrêté sur une phrase prononcée le 19 janvier :

« En juin 1945, si l'impossibilité de régner du fait de l'ennemi n'existait plus, il s'en était élevé une autre par des interventions discrètes de nos alliés ».

Il a demandé alors au Premier ministre, par la voie du bulletin des questions et réponses si ce fait était exact, de quelle nature auraient été ces interventions et quelle avait été la réaction du gouvernement. Nous avons déjà publié dans ce journal certains documents relatifs à cette question.

Mais M. Pholien a lu une autre phrase à laquelle il demande une réponse :

« Aujourd'hui encore, nul ne sait dans quelles dispositions d'esprit se trouvent les Anglais, les Américains, quant au retour du Roi ».

A cela, le Premier ministre a répondu de la manière suivante : « Le gouvernement actuel, qui, à son arrivée au pouvoir et depuis lors, n'a trouvé aucune trace de documents relatifs à la question royale, ignore si l'allégation est exacte suivant laquelle les alliés ou certains d'entre eux seraient intervenus pour s'opposer à la reprise par le souverain de ses hautes fonctions constitutionnelles.

D'autre part, il a la conviction que les Anglais et les Américains considèrent l'affaire royale comme une question essentiellement belge qui doit être réglée par les Belges eux-mêmes ».